



Déclaration du haut représentant, au nom de l'UE, sur la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre 2020

Ce 10 décembre, nous célébrons la Journée des droits de l'homme. Ce jour anniversaire de la signature, en 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'homme mérite toute notre attention. Aujourd'hui, il est plus important que jamais de rappeler que les droits de l'homme sont universels et indivisibles et que nous ne pourrions jamais cesser d'agir pour les défendre.

La pandémie de coronavirus a amplifié et exacerbé certains des plus grands défis auxquels le monde est confronté, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. Dans de nombreuses régions du monde, nous avons observé des tendances inquiétantes - censure et restrictions à la liberté d'expression, discrimination, aggravation des inégalités, augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles, ainsi que détentions arbitraires - que rien ne saurait justifier, tandis que s'organise la riposte face au coronavirus. Mais une chose est claire: l'Union européenne reste déterminée à respecter et protéger les droits de l'homme pour tous et à en garantir l'application effective; cette valeur fondatrice continuera à guider toutes nos actions. Personne ne doit être laissé-pour-compte, aucun droit de l'homme ne doit être bafoué.

La pandémie de coronavirus a également ouvert la voie à une action collective plus forte. Dans le paysage géopolitique en mutation d'aujourd'hui, l'Union européenne reste le défenseur le plus ardent d'un multilatéralisme centré sur les droits de l'homme.

Ce jour est l'occasion de rappeler ce que l'Union européenne a accompli pour faire progresser les droits de l'homme partout dans le monde. Cette année, des succès notables ont été enregistrés. En pleine pandémie mondiale, l'UE a adopté son nouveau plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie, qui fixe une feuille de route ambitieuse pour l'action extérieure pendant les cinq prochaines années. Ce plan d'action est l'occasion de redynamiser les efforts que nous déployons en faveur des droits de l'homme et de la démocratie. La mise en place d'un régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme, qui nous habilite à imposer des sanctions, assorties de gels des avoirs et d'interdictions de pénétrer sur le territoire de l'Union, à l'encontre des personnes impliquées dans de graves violations et atteintes en matière de droits de l'homme, est une autre mesure tangible qui renforcera encore l'action collective en faveur des droits de l'homme.

Tout au long de cette année, l'UE a joué un rôle de premier plan au sein des institutions multilatérales qui s'emploient à défendre les droits de l'homme. La mise sur pied de coalitions transrégionales à l'appui de l'action des Nations unies a été une priorité absolue. Notre travail en soutien à l'action des Nations unies concernant la Biélorussie l'illustre parfaitement. L'Union européenne s'est efforcée de remettre toute la thématique des droits de l'homme au centre de l'attention et de bâtir des alliances à cet égard.

Sur le terrain, les délégations de l'UE et les ambassades des États membres ont soutenu les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme, en intervenant parfois pour les mettre hors de danger, en menant un travail d'observation lors de procès dans de nombreuses régions du monde, de la Russie à la Colombie en passant par Hong Kong, et en collaborant à des projets qui font progresser les droits des femmes et des filles ainsi que ceux des personnes en situation de vulnérabilité, qui défendent la liberté des médias et qui soutiennent la société civile. L'UE et ses États membres feront de la promotion de la pleine jouissance par les femmes et les filles de leurs droits fondamentaux, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles une priorité.

Il reste toutefois beaucoup à faire. À l'horizon 2021 et au-delà, l'Union européenne est déterminée à travailler aux côtés de ses partenaires pour jouer un rôle de premier plan en matière de droits de l'homme et pour œuvrer au renforcement de la protection des droits de l'homme dans le monde de l'après COVID-19.

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/12/09/declaration-by-the-high-representative-on-behalf-of-the-eu-on-human-rights-day-10-december-2020/>

Josep Borrell/Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité / Vice-président de la Commission européenne